Image not found or type unknown

Assistante social et juge des enfants

Par **Pressillia Edjkouane**, le **16/12/2016** à **17:56**

Bonjour suite a une enquete social nous avons eu une mesure faite a notre demande d'une educatrice et tisf ils considerais que notre maison etait dangeureuse manque d'hygienne et et que nos enfants ne nous ecoutais pas assez 1 ans apres la mesure nous avions demenager pour un appartement plus grand chacune a sa chambre les filles ecoute et l'hygienne est impecable cependant maintenant on nous reproche que les filles n'on pas un bon rythme de sieste et que ma fille de 2 ans et demi ne vas a l'ecole du faite que on en a eu marre alors que nos fille ont tous n'on jamais ete frapper et que on est des parent poule il envoie le dossier au juge des enfant et refuse de nous dire le contenue du rapport

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés